

Paris, le 30 août 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Derivatives Capital lance **ZEN autocall**

La possibilité d'un gain de 10% par année écoulée et une protection à maturité jusqu'à une baisse de 50% du niveau d'origine

Derivatives Capital présente **ZEN autocall** une alternative indépendante aux campagnes traditionnelles réservée à la Gestion Privée, il est disponible sans engagement de taille à partir de 1 000 € de souscription.

Construit sur l'indice de référence de la zone Euro, l'EURO STOXX 50® il bénéficie de l'un des émetteurs les mieux notés du marché, le Crédit Agricole CIB (Moody's Aa3, S&P A+, Fitch AA-) et est visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

ZEN autocall est disponible sur les principales plateformes Assurance vie et Bancaires françaises (référencement sur le site www.derivativescapital.com).

Son fonctionnement,

1. Un mécanisme de remboursement anticipé dès la première année, en fonction de la performance de l'indice Euro STOXX 50® :

- De l'année 1 à l'année 7, si l'indice EURO STOXX 50® enregistre une performance positive ou nulle par rapport à la date de constatation initiale, **un mécanisme de remboursement anticipé est automatiquement activé et l'investisseur reçoit son capital initial investi augmenté d'un gain de 10% par année écoulée.**

2. Le mécanisme de remboursement à l'échéance :

- A la fin de l'année 8, le 28 octobre 2019, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a jamais été activé et si le cours de l'indice EURO STOXX 50® enregistre une performance positive ou nulle par rapport à la date de constatation initiale, **l'investisseur reçoit l'intégralité du capital initial investi augmenté d'un gain de 10% par année écoulée.**
- A la fin de l'année 8, le 28 octobre 2019, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a jamais été activé et si le cours de l'indice EURO STOXX 50® n'a pas baissé de plus de 50% depuis la date de constatation initiale, **le capital est intégralement protégé.**
- A la fin de l'année 8, le 28 octobre 2019, si le mécanisme de remboursement anticipé n'a jamais été activé et que l'indice a baissé de plus de 50%, **l'investisseur reçoit la valeur finale de l'indice et subit une perte en capital.**

Appel Public à l'Épargne : oui

Période de commercialisation : du 7 juillet 2011 au 28 octobre 2011

Durée maximum : 8 ans

Valeur nominale : 1.000 € en assurance-vie et 50.000 € en compte-titres

Date de constatation initiale : 28 octobre 2011

Date de constatation finale : 28 octobre 2019

Cadre de distribution : Assurance-vie, Contrat de Capitalisation et Compte-titres

Code Isin : FR0011073931

A propos de :

Derivatives Capital, Entreprise d'Investissement indépendante (PSI) approuvée en octobre 2010 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), est spécialisée dans la recherche et la création de produits structurés sur mesure pour les investisseurs Institutionnels, les clients Corporate et les réseaux de Gestion Privée (Banques, Sociétés de gestion et Plateformes de distribution).

Partenaires des plus grands émetteurs français et internationaux (25 banques d'investissement), Derivatives Capital accompagne ses clients et leur offre un accès privilégié au marché à travers un choix complet de produits structurés multi sous-jacents.

Contact presse : Patricia Ouaki - 01 44 40 24 01 - patricia.ouaki@forcemedia.fr